

RÉGLEMENT Ski Club <Section dimanche>

Le ski club section adulte organise, chaque dimanche entre le 1er janvier et mi-avril, des sorties en car à destination des meilleures stations de ski de la région, et les propose à ses adhérents une formule "Forfait + Déplacement".

Lors de ces sorties loisirs, des cours de ski peuvent être dispensés gratuitement aux adhérents qui en font la demande par des moniteurs bénévoles du club.

- **Adhésion au club et carte USCA.**

Afin de participer aux sorties du dimanche, l'adhésion au ski club de Pers Jussy est obligatoire.

Cependant, pour faire connaître l'association, tout adhérent peut inviter une personne, au prix de 10 euros (comprenant l'achat de la carte USCA).

Le **ski club de Pers- Jussy** est membre de l'Union des Clubs de Ski Annécien (USCA). Cela permet aux adhérents de bénéficier via le club de tarifs groupe et individuels préférentiels auprès des stations de Haute-Savoie, Savoie et Isère.

La **carte USCA** vous permet de bénéficier de **tarifs individuels et groupe négociés** jusqu'à 30% de réduction dans certaines stations. Elle est obligatoire pour participer aux sorties du dimanche et bénéficier de la formule du club.

Les adhésions au ski club de Pers- Jussy peuvent être effectuées lors de l'assemblée générale, ou le vendredi soir à partir de début janvier durant les inscriptions à une sortie du dimanche.

- **Licence carte neige FFS:**

Le ski club de Pers- Jussy est affilié à la Fédération Française de Ski (Comité Mont Blanc). A ce titre, la licence carte neige est obligatoire pour tout adhérent au ski club souhaitant suivre des cours.

Cette licence peut être obtenue auprès de notre club ou directement sur le site en ligne de la FFS.

L'adhésion à la licence FFS peut donner lieu à un questionnaire de santé :

Adhérent majeur (à la date de l'adhésion à la licence *Dirigeant ou loisir*) : Aucun certificat ni questionnaire de santé à remplir.

Adhérent mineur : Questionnaire de santé à remplir ; *La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport peut être nécessaire dans certains cas particulier (voir questionnaire santé).*

- **Inscription aux sorties du dimanche :**

Les sorties sont définies par le comité avant le début de la saison, un planning est établi et mis à la disposition de tous, membres adhérents au club et non-adhérents.

Les inscriptions se font :

- En ligne (si disponible) sur notre site internet avant le vendredi 20h.
- Soit par téléphone (Arnaud au 06 51 19 23 04) pour les adhérents au club **(le vendredi de 19h à 20h),**
- Lors de la permanence précédant la sortie (**le vendredi de 19h à 20h).**
- Ces sorties peuvent être annulées selon les conditions d'enneigement ou les conditions de sécurité en station, ou à l'issue de la permanence si le nombre d'inscrits est insuffisant.
- S'il n'a pas été fait en ligne, le paiement se fait par chèque le dimanche dans le bus.

Aucune inscription à la sortie ne sera prise après la permanence précédant la sortie.

- **Frais :**

Toute personne inscrite, ne venant pas à la sortie devra payer les frais de car soit: 13€ (Haute Savoie) ou 15€ (Savoie).

Tout adhérent peut inviter une personne, au prix de 10€.

- **Responsabilité, assurance et accidents :**

- Le ski club n'est pas responsable de l'encadrement sur les pistes, et de la prise en charge des frais en cas d'accident. Il est obligatoire d'être couvert par une assurance (voir ci-dessous)

pour toute sortie avec le ski club. Le ski club peut demander un justificatif d'assurance lors de la sortie.

Les différentes assurances possibles sont :

- Licence Carte neige FFS (obligatoire pour bénéficier des cours de ski gratuits).
Voir ci-dessus.
- Vitalmut (à demander au club pour bénéficier de tarifs avantageux)
- Assurance GIA
- Assurance individuelle privée
- Assurance journalière achetée avec le forfait (+3€) à demander dans le car.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR <Sorties dimanche>

- Je reconnais être informé des conditions d'assurances des titres FFS. Pour tous renseignements complémentaires sur les conditions, veuillez-vous rapporter au document remis lors des inscriptions (entendues des garanties assurance, assistance et option extension de garantie) et n'hésitez pas à contacter l'assureur pour plus de renseignements (les coordonnées figurent dans le document).

- M'engage à régler l'intégralité de la cotisation, ainsi que les frais qui pourraient être engagés en cas d'accident (évacuation, hospitalisation, pharmacie, ...).

- Reconnais être informé qu'un médecin ou les services de secours compétents décideront seuls, en cas d'accident et si besoin est, de l'hôpital vers lequel l'adhérent sera transporté.

- M'engage à payer les frais de bus (13 euros pour la Haute Savoie et 15 euros pour la Savoie) en cas d'inscription mais de non présentation à une sortie.

- Une personne mineure doit être sous la responsabilité d'un adulte. Le Ski-Club impose le port du casque pour tous les enfants.

- M'engage à respecter le règlement du Ski-Club Sorties Dimanche.

Fait à Pers-Jussy le : Signature :